



Communiqué

La Baule, le 13 février 2026

## Une PPE3 déconnectée de la réalité : 15 GW d'éolien en mer, en mode posé ou flottant !

Une PPE3 en 368 pages : comment noyer le poisson, ou cacher la réalité... Dès la 1<sup>e</sup> page, le Gouvernement affiche ses ambiguïtés :

- développer le nucléaire et accroître les énergies renouvelables ;
- investir pour mieux consommer.

➤ On comprend immédiatement le « *en même temps* » que ne permet pas la situation financière et l'endettement de la France : investir à la fois dans la capacité de production et dans les modes et installations de consommation.

Et le tableau ci-après illustre bien comment on mélange l'information sur les objectifs pour 2025 des **puissances installées** :

- en **GW**, l'objectif absolu pour 2035 (Eolien en mer et Hydrogène),
- en **GW**, l'objectif relatif de valeur 2035, de l'Hydraulique, sans indiquer celle de 2023,
- en **GW/an**, le rythme annuel de croissance des installations (Nucléaire & Eolien terrestre),
- en **X N**, la multiplication dont il faut rappeler la base pour en apprécier l'importance...

➤ On comprend plus subtilement que mieux consommer, cela signifie électrifier les usages pour augmenter consommation électrique et justifier l'augmentation de l'éolien en mer, de l'éolien terrestre et du solaire photovoltaïque au sol. Alors que la consommation est stabilisée, l'hypothèse de son augmentation est une spéculation intellectuelle pour s'accorder avec la capacité prévue de production : il ne s'agit plus de prévoir, il s'agit de forcer !

Si la seule politique pouvait fondamentalement changer la réalité des faits, on l'aurait déjà constaté ces dernières années... Le grand chambardement et l'échec de l'**Energiewende** allemande sont là pour nous le rappeler.

➤ L'échec de l'appel d'offre pour **Oléron** a déjà compromis la commande de station électrique en mer aux **Chantiers de l'Atlantique**, qui doit se contenter de ses commandes à l'exportation. Ajoutée aux difficultés du projet **Manche Ouest**, et au refus du projet **BNO Bretagne Nord-Ouest**, l'opposition au Projet d'éoliennes flottantes de **Groix-Belle Ile** met en cause les projets d'aménagement des ports de **St Nazaire** (projet EOLE), **Brest**, **Cherbourg** et **Le Havre** pour les éoliennes flottantes et rassemble les amis des Bretons à **Quiberon** ce samedi 14 février après-midi. On peut penser qu'il en est de même du projet GILA de liaison électrique en mer entre **Bordeaux** et **Nantes**.

En conclusion, refuser une production électrique intermittente des éoliennes en mer qui a le coût complet le plus élevé, alors que l'électricité décarbonée à 95% représente moins de 30% de la consommation énergétique, c'est encourager plutôt les investissements pour décarboner, sans électricité, les 70% carbonés du chauffage et des transports, partout en France.

**Décarbonons tous ensemble, sans gaspiller**



**2035 PAR RAPPORT À 2023**

**FILIÈRES ÉLECTRIQUES**



**NUCLÉAIRE**

**380 TWH/AN**

Lancement d'un programme de construction de nouveaux réacteurs (EPR 2)\* et redressement de la disponibilité du parc existant



**ÉOLIEN EN MER**

**15 GW**

Atteindre 15 GW de puissance mise en service en 2035



**ÉOLIEN TERRESTRE\***

**+1,3 GW/AN**

Maintien du rythme actuel de développement



**PHOTOVOLTAÏQUE\***

**X3**

Multiplier par 3 la puissance installée à l'horizon 2035  
Jusqu'à 2028 : Maintien du rythme maximal de soutien public de la PPE2



**HYDROÉLECTRICITÉ**

**+2,8 GW**

Hausse de notre capacité en incluant notamment des stations de transfert d'énergie par pompage (STEP)

*TWh = Térawattheure. Un térawattheure correspond à un milliard de kilowattheures (kWh).  
GW = Gigawatt. Un gigawatt correspond à 1 million de kilowatts kW)  
\*Les rythmes de déploiement pourront être ajustés, à la baisse ou à la hausse en tenant compte notamment des prévisions d'évolution de la consommation d'électricité.*

**FILIÈRES NON ÉLECTRIQUES**



**HYDROGÈNE**

**8 GW**

Jusqu'à 8 GW de capacités d'électrolyseurs déployées en 2035



**BIOMÉTHANE**

**X6**

Multiplier par 6 la production d'ici 2035



**BIOCARBURANTS**

**X2**

Doubler le volume de biocarburant consommé entre 2023 et 2035



**CHALEUR RENOUVELABLE ET DE RÉCUPÉRATION**

**X2**

Remplacer progressivement la chaleur consommée d'origine fossile par de la chaleur renouvelable et de récupération, en multipliant celle-ci par 2 entre 2022 et 2035



**RÉSEAUX DE CHALEUR**

**X3**

Multiplier par 2 à 3 l'énergie fournie par les réseaux de chaleur d'ici 2035 (avec une part d'énergies renouvelables et de récupération atteignant 80%)